



Association pour le développement de l'informatique juridique
siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 PARIS
[http:// www.adij.asso.fr](http://www.adij.asso.fr)

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIJ DU 2 DECEMBRE 2005

BILAN ET PROSPECTIVES DE L'ANNEE 2005-2006

Cette Assemblée Générale est pour nous l'occasion de vous présenter et de faire le point sur les activités de l'ADIJ depuis décembre 2004, date à laquelle s'est tenue notre précédente Assemblée Générale.

LES ACTIVITES PASSES DEPUIS L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 DECEMBRE 2004

- **Nouveau site de l'ADIJ**

Il a été décidé d'acquérir tous les noms de domaine se terminant en com, net, org, etc, l'objectif étant de faciliter l'identification de l'ADIJ.

Le nouveau site de l'ADIJ est désormais accessible à www.adij.fr depuis le 15 octobre 2005. Des mesures ont été prises pour faciliter l'accès du site aux internautes et permettre au Rédacteur en chef de l'ADIJ de mettre les informations périodiquement à jour sans dépendre d'un webmestre.

L'année 2005 aura également été marquée par la refonte du site Internet de l'ADIJ. La page d'accueil a été épurée, en adoptant une présentation des informations de type Presse et une charte des couleurs alignées sur celles du logo de l'ADIJ.

Ce travail considérable a été réalisé par Monsieur Pascal Petitcollot, Rédacteur en chef de Légifrance, Vice-Président de l'ADIJ, et Monsieur Jean-François Figuié, Directeur général de Lexbase et Secrétaire général de l'ADIJ.

- **Les Mardis de l'ADIJ**

Les Mardis de l'ADIJ se poursuivent. Les thèmes choisis se proposent de répondre aux attentes opérationnelles des praticiens du Droit en développant des thèmes d'actualité et en donnant la parole aux juristes.

Mardi 1^{er} février 2005

Conférence-débat sur le thème de : « **l'assurance des pertes d'informations** » animée par **Madame Marie-Anne Gallot le Lorier**, Avocat à la Cour, membre du Conseil d'Administration de l'ADIJ. Les intervenants ont successivement abordé :

- La présentation de la matière à garantir, par **Monsieur le Professeur Christian Le Stanc** ;
- Le vécu des pertes d'informations de l'entreprise, par **Monsieur Laurent Barbagli**, Directeur des risques et des assurances au Club Méditerranée ;
- La qualification des risques et l'assurabilité, par **Monsieur Patrick Pouillot**, Consultant senior Marsh Conseil, **Madame Valérie Leprovost**, Directeur de l'Unité Nouvelles Technologies AON, **Monsieur Nicolas Helenon**, Chargé de clientèle AON ;
- Politique de sécurité et Assurance, par **Monsieur Jean Laurent Santoni**, Responsable pôle Audit et Conseil Marsh
- Conclusion, par **Monsieur Pascal Lointier**, Président du CLUSIF.

Mardi 12 avril 2005

Conférence-débat sur le thème « **Les risques émergents de santé au travail : le poids des NTIC** », animée par **Madame Christine Baudoin**, Avocat Associé du Cabinet LMT Avocats, spécialiste en droit social. Sont également intervenus :

- **Monsieur Pierre Mathevon**, Médecin, Service central d'appui en santé au travail d'EDF et Gaz de France ; et
- **Monsieur Jean-Yves Petit**, Responsable du Département droit social et droit de la fonction publique, Direction juridique de La Poste

Mardi 20 septembre 2005

Conférence-débat sur le thème « **Les contenus libres et les biens communs informationnels : débat autour du projet Creative Commons (CC)** », animée par Madame **Danièle Bourcier**, CERSA, CNRS-Université de Paris 2, et **Madame Mélanie Dulong de Rosnay**, CERSA, CNRS/Medialive, Responsable CC-France.

La première intervenante a replacé la question des biens communs et des contenus libres dans son contexte juridique, montrant par là-même la nécessité de simplifier l'accès aux droits d'utilisation attachés à une oeuvre ; la seconde intervenante a tenté de démontrer le caractère modulable et complémentaire au droit commun de la propriété intellectuelle, de la licence Creative Commons.

Cette conférence a rencontré un grand succès et a réuni une cinquantaine de participants.

Mardi 4 octobre 2005

Dans le cadre du Forum de la Geide, **Monsieur Philippe Bazin**, avocat au Barreau de Rouen, a animé une conférence sur le thème de : « **La maîtrise du cycle de vie du document numérique** », dont l'objet était également de présenter le Rapport établi par le Groupe de travail ADAE-APROGED remis au mois de mai 2005 aux Services du Premier Ministre. Sont intervenus :

- **Monsieur Bruno Couderc**, Animateur responsable du Groupe de travail « Cycle de vie du document numérique », Président de l'APROGED ;
- **Madame Louise Guerre**, Présidente de SERDA SA, société spécialisée dans l'organisation de la mémoire et du savoir dans les entreprises, Membre du Conseil d'administration de l'Aproged, Membre du Groupe de travail « Cycle de vie du document numérique » ;
- **Madame Claudine Masse**, Déléguée générale adjointe de l'ADBS, association des professionnels de l'information et de la documentation, Membre du Groupe de travail « Cycle de vie du document numérique ».

Mardi 8 novembre 2005

Conférence-débat sur le thème de « **l'oeuvre multimédia** », animé par **Monsieur Jean Martin**, Avocat au Barreau de Paris, Co-Président de la Commission « oeuvre multimédia » du CSPLA, avec la participation de :

- **Madame Valérie-Laure Benabou**, Professeur des Universités, Co-Présidente de la Commission « oeuvre multimédia » du CSPLA ;
- **Monsieur Patrick Lantz**, Directeur juridique au Groupe Hachette ;
- **Monsieur Arnaud Valette**, Affaires réglementaires et européenne, Editis, Vice-Président du GESTE.

Comme l'année dernière, nous pouvons faire un bilan très positif des mardis de l'ADIJ (qualité des intervenants, pertinence des questions soulevées, richesse des débats, interaction entre les intervenants et l'auditoire).

Ces événements sont annoncés régulièrement dans la presse : Bulletin du Bâtonnier, la Lettre des Juristes d'Affaires... et des sites Internet tels que Le Village de la Justice... Ils ont également été relayés par nos partenaires (AFJE, APROGED, CLA....).

- **Les Ateliers de l'ADIJ**

- ✓ **L'Atelier "droit du travail et nouvelles technologies"**

Dirigé par **Madame Christine Baudoin**, avocat associé du Cabinet LMT, membre du Conseil d'Administration de l'ADIJ, cet atelier a travaillé cette année sur la question des « risques émergents de santé au travail : le poids des NTIC ». Les réunions bimestrielles donnent lieu à l'élaboration de publications périodiques dans les Cahiers du DRH.

Madame Christine Baudoin représente par ailleurs l'ADIJ au Forum des Droits sur l'Internet et participe à ce titre au débat public sur les thèmes liés au droit du travail en matière de technologies.

- ✓ **L'Atelier "Pratique de la signature électronique"**

Dirigé par **Monsieur Philippe Bazin**, avocat associé du Cabinet EMO & Associés, Barreau de Rouen, cet atelier propose de mener une expérience en matière de signature électronique. Il s'agit de mettre l'accent sur l'utilisation concrète des outils et sur les contraintes de toutes natures qu'elle implique de la part des utilisateurs avertis.

L'ADIJ a participé à un groupe de travail constitué à la demande de l'ADAE et animé par l'APROGED, consacré à « la maîtrise du cycle de vie du document numérique ». Ce groupe a rédigé un rapport remis au mois de mai 2005 aux Services du Premier Ministre. A partir d'une approche des différentes étapes du cycle de vie du document numérique, ce rapport a pour objectif de fournir, aux différents intervenants concernés, des recommandations pour la mise en œuvre de solutions permettant la maîtrise du cycle de vie, depuis la naissance du document jusqu'à sa disparition en passant notamment par ses modalités concrètes d'archivage.

Le bilan annuel des travaux de cet atelier sera fait à l'occasion du mardi de l'ADIJ le 17 janvier 2006.

✓ **L'Atelier "E-Learning, Knowledge Management et Droit"**

Dirigé par :

- **Madame Danièle Bourcier**, Directrice de Recherche au CERSA-CNRS Université Paris II

- **Monsieur Denis Genest**, Manager, Offre Knowledge Management & e-learning au sein du cabinet PriceWaterhouseCoopers

- **Madame Jennifer Dahan-Templier**, Dirigeante fondatrice de Droit in Situ.

L'objectif est de mener une réflexion, d'inviter des intervenants qualifiés, de mutualiser les ressources sur le thème de l'enseignement juridique et de la formation au droit à l'âge du numérique.

- **Les manifestations en partenariat**
- **Avec l'Ordre des avocats du Barreau de Paris** (<http://www.avocatparis.org/>) : c'est au titre de ce partenariat que les manifestations de l'ADIJ se sont déroulées dans le cadre de la Maison du Barreau et qu'elles ont été annoncées régulièrement dans le cadre du Bulletin du Bâtonnier.
- **Avec l'ADIL (Association pour le Développement du Droit et de l'Informatique au Liban)** <http://www.adil.org.lb>.

L'ADIJ organise le vendredi 2 décembre 2005, dans le cadre de **LEXPOSIA**, 6e salon européen du droit, de l'audit et du conseil, sa conférence annuelle franco-libanaise ADIJ / ADIL sur le thème : « **Revue de l'actualité législative et jurisprudentielle du droit des technologies au Liban, en France et dans l'Union Européenne** ».

Après un discours d'ouverture prononcé par Monsieur le **Bâtonnier désigné Yves Repiquet**, la Conférence s'articule autour de 4 séances animées par des intervenants français et libanais :

- **1ère séance** : « La communication, l'écriture et les transactions électroniques en droit libanais », sous la présidence de **Monsieur Pierre Catala**, Professeur émérite de droit à l'université de Paris II.
Orateurs :
 - Madame **Valérie Sédallian** (ADIJ)
Présentation de l'Avant Projet de Loi sur la Communication, l'Écriture et les Transactions Électroniques, rédigé par Monsieur le Professeur Catala et Madame Valérie Sédallian, dans le cadre du projet Ecomleb, un projet financé par l'Union européenne."
 - **Monsieur le Juge Roukoz Rizk** (ADIL) : Le droit libanais face aux défis du commerce électronique

- **2° séance** : « Présentation générale du cadre français et libanais du cyber-commerce », sous la présidence de **Madame Christiane Féral Schuhl**, Avocat associé, Cabinet Salans, Présidente de l'ADIJ :
Règles et contraintes de la prospection commerciale : une règle de transparence et de loyauté, le respect de la vie privée, le respect de l'ordre public
Orateurs :
 - **Monsieur Michel Vivant**, Professeur à l'Université de Montpellier, Cabinet Denton Wilde Sapte, Paris
 - **Monsieur Cyril Chabert**, Docteur en droit, Chargé d'enseignement à l'Université de Paris XII, SCP Chain-Lacger
Conditions propres à l'activité de commerce électronique et à la passation du contrat et régime de la responsabilité d'un cyber commerçant
 - **Me Zahi Younes**, Avocat à la Cour, Docteur en droit (ADIL) : Etat actuel du commerce électronique au Liban: pratique professionnelle et enjeux juridiques

- **3° séance** : « Atteintes à la propriété intellectuelle sur Internet : contrefaçons en ligne et piratage » (la contrefaçon en matière de musique et de cinéma, la jurisprudence en matière de téléchargement etc.), sous la présidence de **Madame Marie-Anne Gallot Le Lorier**, Avocat à la Cour, Cabinet Flécheux & Associés, responsable de l'atelier Droit d'auteur de l'ADIJ
Orateurs :
 - **Monsieur Patrick Tafforeau**, Maître de conférence à l'Université d'Aix en Provence : La propriété intellectuelle à l'épreuve de l'Internet en France
 - **Monsieur le Juge Fadi Oneissi** (ADIL) : L'état de la jurisprudence libanaise en matière du piratage informatique

- **4° séance** : « Certains aspects de la protection des données personnelles sur Internet », sous la présidence de **Monsieur Emmanuel Tois**, Conseiller référendaire à la Cour de cassation, adjoint du directeur du Service de documentation et d'étude.
Orateurs :
 - **Monsieur Emmanuel de Givry**, Conseiller à la Cour de cassation, Commissaire à la CNIL
La protection des données personnelles" (présentation du droit positif issu de la transposition de la directive du 24 octobre 1995)
 - **Madame Rania Hage Chahine** (ADIL) : La protection des données personnelles en droit libanais: faut-il réglementer?".

- **Avec l'APROGED (Association des Professionnels de la Gestion du Document - www.aproged.org), plusieurs actions communes sont à signaler :**

- L'APROGED a invité l'ADIJ à participer au Groupe de Travail **Cycle de vie du Document Numérique, parrainé par l'ADAE** (Agence pour le Développement de l'Administration Electronique). Ce groupe, qui s'est rassemblé pour la première fois le 9 juillet 2004, réunit des représentants de l'APROGED, de l'Alliance TIC (ex-SFIB) qui regroupe les constructeurs informatiques et télécoms, du MEDEF, de l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie), de l'Université de la Rochelle (qui représente le Réseau Thématique Pluridisciplinaire Document du département STIC du CNRS), de l'ADAE, de la FNTC (Fédération Nationale des Tiers de Confiance) et du Ministère de l'Equipement. Son objectif est de traiter du cycle de vie du début à la fin, au-delà du concept d'archivage. A ce titre, ont été élaborées des recommandations dans un rapport établi par le Groupe de travail ADAE-APROGED remis au mois de mai 2005 aux Services du Premier Ministre.

C'est encore à l'initiative de l'APROGED qu'a été organisée, dans le cadre du Forum de la Geide, le **4 octobre 2005**, une table ronde sur le thème de « La maîtrise du cycle de vie du document numérique », animée par :

- **Monsieur Philippe Bazin**, Avocat au Barreau de Rouen, représentant de l'ADIJ au sein du Groupe de travail « Cycle de vie du document numérique »
 - **Monsieur Bruno Couderc**, Président de l'APROGED, animateur responsable du Groupe de travail « Cycle de vie du document numérique »
 - **Madame Louise Guerre**, Présidente de SERDA SA, société spécialisée dans l'organisation de la mémoire et du savoir dans les entreprises, membre du conseil d'administration de l'APROGED
 - **Madame Claudine Masse**, Déléguée générale adjointe de l'ADBS, association des professionnels de l'information et de la documentation.
- **La Computer Law Association (CLA)** a tenu sa première conférence internationale en Asie les 1^{er} et 2 février 2005 à Bangalore intitulée « *Outsourcing and Entrepreneurship Goes Global : Legal Issues Affecting Technology Businesses in Asian Markets* ». L'ADIJ y a été activement présente, **Madame Christiane Féral-Schuhl**, Présidente de l'ADIJ, intervenant sur le thème « *Employment Concerns in Outsourcing* ».

- **Le Comité français de la CCI :**

Un séminaire a été co-organisé le 14 juin 2005 par le Comité français de la CCI et par l'ADIJ sur le thème de : « **La protection de la propriété intellectuelle sur l'Internet** » coprésidé par **Madame Martine Karsenty-Ricard**, avocat au Barreau de Paris et Présidente de la Commission de Propriété Intellectuelle d'ICC France et par **Madame Marie-Anne Gallot Le Lorier**, avocat au Barreau de Paris, en charge de l'Atelier Droit d'Auteur de l'ADIJ. Ont été successivement abordés :

- L'incrimination des comportements délictueux, par **Monsieur Pierre-Yves Gautier**, Professeur agrégé à l'Université Paris II – Panthéon Assas
- La contrefaçon en ligne, par **Monsieur Nicolay Kivadkin**, Département Propriété Intellectuelle, LVMH Fashion Group, **Monsieur Denis Mignan**, Responsable du Département Propriété Intellectuelle, Hachette Livres, **Madame Marie-Anne Gallot Le Lorier**, Avocat à la Cour, **Madame Charlotte Duchevet-Tanguy**, Direction juridique, L'Oréal

- Les principaux aspects du contentieux de la propriété intellectuelle sur l'Internet, par **Madame Alice Pezard**, Présidente de la 4ème Chambre B de la Cour d'Appel de Paris ;
- Un exemple à l'étranger : l'Italie, par **Monsieur le Professeur Avv. Giuseppe Sena**, Professeur à l'Université de Milan.

Cette manifestation qui s'est déroulée au Siège mondial de la Chambre de Commerce Internationale, a réuni plus de 100 participants.

- **Les publications de l'ADIJ**

N'oublions pas les travaux écrits de l'ADIJ publiés sur le site de l'ADIJ (www.adij.fr) et sur le site de Lexbase (www.lexbase.fr) ainsi que les articles parus dans la Revue Lamy Droit de l'immatériel sous la direction de Monsieur **Lionel Costes**. Sont à signaler notamment :

- N° 4 - Avril 2005 : Prix ADIJ 2005 – Extraits des mémoires de DESS de Melle Anne-Lise Denoeud sur « *Les communications commerciales électroniques non sollicitées à l'épreuve de la loi pour la confiance en l'économie numérique* » et Grégoire Bonnici sur « *Le droit d'auteur et le consommateur dans l'univers numérique* »
- N° 9 – Octobre 2005 : Compte rendu du Mardi de l'ADIJ sur « Les contenus libres et les biens communs informationnels : débat autour du projet *Creative Commons* (CC) ».

PROSPECTIVE 2006

PRIORITE AUX TECHNOLOGIES : DESORMAIS UNE REALITE PROFESSIONNELLE

L'utilisation des technologies dans l'environnement professionnel et personnel est une réalité quotidienne. Aussi l'ADIJ entend-elle s'impliquer dans l'analyse de questions aussi diverses que celles de la mise en pratique opérationnelle de la signature électronique, de la sécurité dans l'entreprise, des outils de bureautique...

A cet effet, tout particulièrement, les travaux de **l'Atelier « La pratique de la signature et l'archivage électronique »** se poursuivront dans le cadre de trois sous groupes, dans une approche qui se veut pratique et expérimentale :

- Groupe 1 CDC-Zantaz
- Groupe 2 Espace sécurisé Certeurope
- Groupe 3 Expertise en ligne Opalex

Par ailleurs, un projet de mise en place d'un **Atelier mixte Telecom/Internet sur la sécurité des opérationnels** est à l'étude (proposé par Messieurs Philippe Landeau et Jean-Marc Raibaud) .

SITE WEB

Après le travail important de refonte du site ADIJ intervenu en 2005, priorité sera donnée à la mise en ligne d'une section en anglais à destination des anglophones.

LES PARTENARIATS « HISTORIQUES » LAMY ET LEXBASE

- Lamy et Lexbase continueront en 2006 à relayer les publications et comptes-rendus des manifestations de l'ADIJ. Ils offrent aux intervenants la possibilité de publier leurs travaux.
- Lamy publie périodiquement dans Lamy – droit de l'immatériel certains articles de fond touchant aux thématiques abordées dans le cadre des sessions de l'ADIJ, sous réserve que le texte proposé entre bien dans la ligne éditoriale de la revue dirigée par Monsieur Lionel Costes.
- Lexbase, outre les comptes rendus en ligne qu'elle propose et diffuse via son site, offre sur un registre convivial, la possibilité à tous les participants des Mardis de l'ADIJ de se retrouver autour d'un verre, à l'issue de chaque manifestation.

ACTIONS CONCERTÉES

L'Ordre des avocats : il continuera à accueillir les Mardis de l'ADIJ à la Maison du Barreau ; par ailleurs, c'est en concertation avec l'Ecole de Formation du Barreau de Paris qu'a été organisé le programme de formation continue. La convention signée en juin 2005 trouvera à s'appliquer en 2006, chaque session proposée par l'ADIJ permettant aux avocats de bénéficier d'une attestation de présence.

Comité français de la CCI : une manifestation sera organisée conjointement avec le Comité Français de la CCI sur le thème « Commerce électronique et droit de la consommation » le **30 mai 2006 (matinée)**. Le programme est en cours d'élaboration et d'ores et déjà planifié au titre de la formation continue.

Aproged : une manifestation sera organisée en concertation avec l'Aproged dans le cadre du Salon du Forum de la Geide, **en octobre 2006**. Ce sera la quatrième manifestation organisée dans ce cadre. Par ailleurs, l'Aproged est très présente dans le cadre des travaux de l'Atelier « La pratique de la signature et l'archivage électronique ».

ADIL : selon les accords signés ADIJ-ADIL, la prochaine manifestation 2006 se déroulera **au Liban**. Ce sera l'occasion de rééditer le prix de l'étudiant ADIJ qui récompensera le meilleur mémoire francophone sur un thème de droit des nouvelles technologies. Les conditions de participation seront arrêtées prochainement, à l'occasion d'un prochain Conseil d'administration de l'ADIJ.

Computer Law Association (CLA) : pour la deuxième année consécutive, la CLA organise une conférence internationale les **1^{er} et 2 février 2006** à Bangalore sur le thème des « Growing Technology Companies in a Flat World : Issues for Information Technology, Intellectual Property, Outsourcing and Corporate Management ». L'ADIJ sponsorise cet événement et sera présente sur place.

EB-IT Law : l'ADIJ participe activement à l'élaboration du programme d'une conférence européenne. Elle est membre de son comité scientifique. Cette manifestation devrait avoir lieu **deuxième semestre 2006**. Elle a pour objectif de réunir les spécialistes des questions touchant au droit des technologies, toutes directives confondues.

LES THEMES DES MARDIS DE L'ADIJ PROGRAMMES POUR 2006

- **Mardi 17 janvier 2006 à 17h30**
 - Bilan des travaux des ateliers sur la pratique de la signature et l'archivage électronique (Philippe Bazin)

- **Mardi 7 mars 2006 à 17h30**
 - Actualité sur le droit de travail et les nouvelles technologies (Christine Baudoin)

- **Mardi 25 avril 2006 à 17h30**
 - Proposition de loi sur le téléchargement : état des lieux – questions juridiques (Marie-Anne Gallot Le Lorier)

- **Mardi 30 mai 2006 à 17h30**
 - L'expertise informatique en matière de contrefaçon : les problèmes spécifiques (respect du contradictoire et secret des affaires) (Stéphane Lipski)

- **Mardi 20 juin 2006 à 17h30**
 - Les contrats informatiques (Valérie Sédallian)

- **Mardi 4 juillet 2006 à 17h30**
 - Paiement en ligne : sécurisation juridique et technique (Cathie-Rosalie Joly)

* * * * *